

Envoyé en préfecture le 29/06/2022
Reçu en préfecture le 29/06/2022
Affiché le
ID : 029-200067197-20220626-2022039-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 28 juin 2022
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	25 + 4 pouvoirs	16 juin 2022	16 juin 2022

N° délibération	Objet
2022-039	Subventions aux associations – demandes année 2022

Le vingt-huit juin 2022 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC :

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Anne ROLLAND, Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Jacques THEPAUT, Gérard TOSSER, Marc QUEMENER, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Sylvie ALLAIN

PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Hubert LE LANN, Coralie JEZEQUEL à Georges MORVAN, Josiane GUINVARC'H à Anne ROLLAND, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Marcel SALAÛN à Sylvie ALLAIN

Secrétaire de séance : Anne ROLLAND

Monsieur le Président fait part à l'assemblée des demandes de subventions reçues par la collectivité et demande à Anne Rolland vice-présidente en charge des associations d'informer le conseil communautaire de l'avis de la commission sur les demandes des associations.

Il est rappelé qu'une délibération définissant des critères d'attribution pour le versement d'une subvention par la collectivité a été prise le 26 juin 2018.

Les demandes de subventions pour lesquelles un avis de la commission Services à la population a été donné.

Envoyé en préfecture le 29/06/2022
 Reçu en préfecture le 29/08/2022
 Affiché le
 ID : 029-200007197-20220629-2022009-DE

Après en avoir délibéré, 24 voix pour, 3 abstentions (Jean-Yves Crenn, Maryvonne Le Guillou et Eric Gonidec (pouvoir à Jean-Yves Crenn)) et 2 non votants (Barbara Perron et Jean-François Dumonteil) le conseil communautaire décide le versement d'une subvention aux associations suivantes :

Nom	Objet	Montant attribué
Galouperien An Are	Circuit Trail le 07 août	500
Ultra Trail des Monts d'Arrée (UTMA)	Circuits trails des crêtes le 26 juin	1.000
Association TI menez Are	Festival de la photographie animalière - exposition du 14 mai au 15 octobre	2.000
Comité organisation L'Estivale-Bretonne	Course cycliste 4 jours en août L'Estivale Bretonne (le 05 août passage à Scrignac)	300
Association Ensemble Cobalt	Festival Claviers dans les Monts les 17-18 et 19 juin	1.000
Fédération départale pêche du Finistère	Rencontres halieutiques Bretonnes lac St Michel les 14 et 15 mai	500
Association ADDES	Fête de la Bretagne animations du 13 au 19 mai	2.000
Association Yeun Elez Aux Portes de l'Enfer	Concerts le 23 juillet	500
Association l'Echo du Menhir	Les samedis de l'été du Menhir du 14 juillet au 15 août	300
Association Tro Menez Are	33 ème édition du Tro Menez Are le 26 mai	1.000
Association Les Cavaliers des Monts d'Arrée	Journée de randonnées le 05 juin	300
Association Comité Départemental 29 d'Aviron	Fête de l'aviron 02 et 03 juillet réservoir Saint-Michel	500
Association Musiques Au Cœur des Monts d'Arrée	6 concerts de mai à septembre	1.000
Association Le Fourneau	Festival Itinérant avec une escale à Brasparts deux soirées le 30/09 et le 01/10	1.500
Association comité des Fêtes - Les Feuill'Artines	Animation de la "Balade du bourg" par un thème sur la période estivale	300
TOTAL		12.700

Les subventions sont versées à l'issue de la réalisation de l'évènement subventionné.

Pour extrait certifié conforme au registre,
 Le Président,
 Jean-François Dumonteil



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 29 juin 2022

La Secrétaire,
 Anne Rolland